

Formulaire de demande d'aide financière
Programme d'appui financier pour la conversion à l'agriculture biologique

1. Identification

Nom du requérant :	
Nom de l'entreprise :	
Adresse:	
Numéro de téléphone professionnel :	
Numéro de portable :	
Courriel :	

2. Description de la demande de certification

*** Les candidatures 2023 doivent avoir fait leur demande de certification entre le 1er janvier 2022 et le 31 mai 2023, dans une des types de production ci-dessous***

TYPE DE PRODUCTION ADMISSIBLE	CERTIFICATION			
	Unité d'évaluation	N° de lot	Nombre d'unités de produits admissibles	Montant de l'aide financière
Horticulture maraîchère et fruitière ¹ <i>Les herbes fines, les plantes médicinales, les champignons, les légumes de transformation et le houblon sont assujettis à cette catégorie</i>			hectare	\$
Cultures en serre			mètre ²	\$
Céréales, oléagineux et légumineuses <i>Les engrais verts assujettis à cette catégorie</i>			hectare	\$
Bétail			Têtes	\$
Total				\$

1 Excepté les récoltes sauvages

3. Pour les entreprises en démarrage* (entreprises ayant commencé à cultiver depuis moins d'un an)

*** LE DEPOT D'UN PLAN D'AFFAIRES À CETTE DEMANDE EST OBLIGATOIRE ***

SERVICES DE CONSEIL REÇUS	
Nom du consultant ou de l'organisme :	
Nombre d'heures :	
DESCRIPTION DES SERVICES REÇUS :	

4. Pour les entreprises établies en conversion biologique

SERVICES DE CONSEIL REÇUS	
Nom du consultant ou de l'organisme :	
Nombre d'heures :	
DESCRIPTION DES SERVICES REÇUS :	

Pour les entreprises déjà en production biologique

Démonstration que les superficies ou les entailles faisant l'objet de la présente demande d'aide financière sont liées à une augmentation des unités de production de l'entreprise :

6. Unités de production de la demande d'aide financière

Les unités de production sont une propriété de l'entreprise

Les unités de production sont en location

Les unités de production ne font pas déjà l'objet d'une certification détenue par le locateur :	
Nom du locateur	
Durée du bail	
Echéance du bail	

7. Déclaration et engagement du requérant

- Je certifie la véracité de tous les renseignements fournis à l'Association pour le commerce biologique du Canada (COTA).
- Je reconnais avoir lu les directives du programme de soutien à la conversion biologique
- Je certifie ne pas faire l'objet d'une poursuite judiciaire en vertu des lois et règlements du Canada.
- J'autorise tout partenaire lié au projet à fournir à COTA les documents et renseignements jugés nécessaires à l'analyse et à la gestion de ma demande.
- J'atteste que je respecte la réglementation qui encadre l'appellation biologique dans ma province d'origine ou du Régime bio-Canada.
- Je certifie que la certification biologique n'a pas été abandonnée ou annulée par un organisme de certification au cours des cinq dernières années.
- Je consens à ce que les renseignements demandés et recueillis dans le cadre de ma demande d'aide financière soient vérifiés, utilisés, regroupés ou divulgués à des fins d'analyse ou de gestion et concernant le programme, dans la mesure où la confidentialité des renseignements personnels est protégée conformément aux lois en vigueur.
- Je consens de donner un accès à mon entreprise ainsi qu'aux renseignements qui s'y rapportent aux représentants de COTA afin de vérifier l'admissibilité, l'exécution et la conformité des travaux et le respect des exigences relatives à la présente demande d'aide financière.
- Je certifie que le projet est conforme aux diverses réglementations en vigueur.

- Je joins à ma demande une preuve de pré-certification ou de certification, selon le cas.
- Je joins à ma demande un document délivré par un organisme de certification indiquant clairement les superficies ou le nombre d'hectares / mètres² pour lesquels une aide financière est demandée.
- Je certifie que je suis mandaté pour signer cette demande d'aide financière et que je peux en fournir la preuve sur demande.
- Je reconnais que je dispose d'un délai de douze (12) mois après l'obtention de la certification des unités de production associées à la présente pour déposer ma demande d'aide financière à COTA.

Signature du requérant ou de son représentant

Date

Veillez-vous assurer de joindre les documents suivants à votre demande d'aide financière.

- Preuve de certification biologique.
 - Un document délivré par un organisme de certification indiquant clairement les superficies ou le nombre d'hectares / mètres² pour lesquels l'aide financière est demandée.
 - Un bail de location lorsque les unités de production sont en location (durée minimale de 5 ans).
 - Un plan de ferme indiquant clairement les parcelles associées à la demande d'aide financière.
- Pour les entreprises en démarrage :**
- Un plan d'affaires; ET
 - Le rapport d'intervention technique certifiant que l'exploitant fait l'objet d'un accompagnement par des services de conseils techniques ;
 - OU
 - Preuve que l'exploitant est titulaire d'un diplôme de formation reconnue en matière d'agriculture biologique.

Pour les entreprises en conversion :

- Le rapport d'intervention technique certifiant que l'exploitant fait l'objet d'un accompagnement par des services de conseils techniques.